

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

102, DE LA FABRIQUE, SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richeleu.qc.ca

Ordre du jour

Rencontre du 19 janvier à 19h

Étaient présents : Messieurs Michel Pichet, Marc Bouisset et Daniel Bouchard et Mesdames Josée Tétreault, Ève-Marie Grenon et Marilyne Robidoux.

Absence : Madame Myriam Rioux et absence motivée : Madame Lucie Sauvé.

1. Mot de bienvenue du président

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est adopté sur une proposition de Daniel Bouchard et de Josée Tétreault.

3. Adoption du procès-verbal (PV) de la rencontre du 16 décembre 2014 et suivi des PV de 2014

Le procès-verbal du 16 décembre 2014 est adopté sur une proposition de Daniel Bouchard et sous l'appui d'Ève-Marie Grenon.

Daniel Bouchard fait le suivi des procès-verbaux du CCE en 2014 et deux points nécessitant un suivi n'ont pas été répondus au cours de 2014; il s'agit du positionnement du conseil municipal pour l'appui moral et financier à la cause de Ristigouche-Sud-Est et à propos de la déclaration des maires de Saint-Antoine et Saint-Denis. En effet, en août et septembre 2014, les membres du CCE ont suggéré de fournir un appui financier à la cause de la municipalité de Restigouche Sud-Est par solidarité intermunicipale. Un suivi sera fait par Daniel Bouchard auprès du conseil municipal. En août et septembre également, il a été demandé au conseil municipal de prendre acte de la position publique adoptée par les maires de Saint-Antoine et de Saint-Denis-sur-Richelieu au sujet du Règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection et de prendre position par résolution sur ce règlement provincial.

4. Suivi politique environnementale

4.1. Adoptée par le conseil municipal

L'annonce de la politique environnementale dans le journal municipal le *Saint-Marc...Quoi?* est présentée aux membres du CCE. Il est discuté de la possibilité de faire un évènement de "lancement" au sujet de la politique environnementale aux Saint-Marcois, par exemple lors de la Journée de l'eau, prévue par le comité de concertation et d'implantation(CCI)/Tourisme Saint-Marc.

4.2. Plan d'action 2015-2020

En lien avec l'adoption de la politique environnementale, un plan d'action doit être élaboré afin de s'assurer de la mise en action de la politique. Il est suggéré que, parmi les huit grands thèmes mis sur pied, un thème différent devrait être abordé chaque mois, autant dans le journal municipal que dans les avis aux citoyens branchés. Si une activité est organisée en lien avec la politique environnementale, la chronique environnementale du journal municipal devrait cibler le même sujet.

Un plan d'action sous forme de tableau est élaboré avec diverses colonnes qui serviront à établir les actions à prendre en priorité, le degré de réalisation, la facilité d'application, le coût, le ou la responsable de l'application et les critères d'évaluation du succès des actions à entreprendre. Ce tableau sera bientôt accessible en ligne (via *Google Drive*) à tous les membres du CCE afin que chacun puisse le remplir et le commenter pour ensuite en discuter à la prochaine rencontre du CCE.

4.3. Périodicité d'évaluation

Il est déterminé que la politique environnementale sera évaluée annuellement, au mois de septembre, afin de permettre des ajustements au budget municipal en cas de besoin.

5. Sélection de conférenciers et de thèmes

Une liste des différents conférenciers potentiels pour l'année 2015 est discutée; différents organismes tel le COVABAR, Nature-Action Québec, et Animanature pourraient venir faire des conférences au sujet des espèces exotiques envahissantes, la rivière Richelieu et de la biologie des poissons, du corridor forestier, la biologie des abeilles et des insectes de jardin. Le CCE aimerait aussi trouver des conférenciers au sujet du compostage, de la biologie des animaux terrestres de St-Marc-sur-Richelieu, les 3RVs, la biométhanisation (2016) et l'agrile du frêne. Il est discuté de la possibilité de faire un sondage auprès des citoyens afin de déterminer les centres d'intérêts des citoyens de la municipalité. La plateforme *Doodle* pourrait être utilisée. Une fois de plus, le manque de participation de la part des citoyens est soulevé (voir section 7.3). Josée Tétrault et Ève-Marie Grenon

mentionnent qu'un bon moment pour des conférences ciblant adultes et enfants serait le vendredi. Il est aussi discuté qu'il pourrait être intéressant d'inviter des membres du COVABAR à avoir un kiosque/ une activité lors de la journée de l'eau organisée par le CCI.

6. Projets année 2015

6.1. Dossier Pesticides

Daniel Bouchard mentionne qu'il n'y a pas de changements pour ce dossier, mais mentionne qu'il faudrait élaborer une liste d'ingrédients de pesticides permis et interdits par la municipalité qui serait annexée au règlement.

6.2. Possibilité de stages pour étudiants

Le stage/bénévolat serait proposé aux jeunes Saint-Marcois issus du camp de jour, de la maison des jeunes ou du premier ou deuxième cycle scolaire. Ce(s) jeune(s) pourrai(en)t être responsable des concours et sondages du CCE, en lien avec la politique environnementale et pourrai(en)t aussi faire la promotion de la roue de l'environnement.

6.3. Dossier Fosses septiques et l'utilisation potentielle d'enzymes

Michel Pichet mentionne qu'il n'y a pas de changements pour ce dossier.

7. Varia

7.1. Possibilité de s'inscrire au 24 heures de science (inscription maintenant, a lieu le 9-10 mai 2015)

Marilyne Robidoux présente au comité le concept et les activités du 24h de science. Le thème cette année est "Lumière sur la science". Le CCE veut soumettre une activité dans le cadre de cet évènement et propose qu'en plus d'une activité à teneur environnementale, il pourrait y avoir projection d'un film en lien avec la science. Il serait intéressant de profiter d'un tel évènement pour faire aussi une activité avec la roue de l'environnement. Dans les prochains jours, Marilyne Robidoux enverra différentes idées d'activité et le CCE choisira une activité à soumettre pour l'inscription (date maximale : 9 février 2015).

7.2. Possibilité de participer au grand nettoyage des Rivages canadiens (Inscription en mars 2015, a lieu à l'automne)

Le programme national du grand nettoyage des Rivages canadiens est présenté au CCE. Quelques interrogations sont émises au sujet de la manière de procéder et des lieux possibles à nettoyer.

7.3. Favoriser la divulgation d'information et la participation aux activités du CCE

Les membres du CCE statuent qu'un des grands problèmes à Saint-Marc, c'est la difficulté de divulguer de l'information et la difficulté d'avoir un bon taux de participation lors de sondages/événements/activités. Afin de remédier à ces problèmes, divers axes de solutions sont suggérés :

- Il est mentionné que le CCE devrait essayer de se greffer (en faisant un kiosque, par exemple) à toutes les activités organisées par le CCI (journée de l'eau, St-Jean-Baptiste) pour augmenter leur visibilité et promouvoir l'environnement.
- Le CCE ainsi que la municipalité pourraient faire des activités ciblant l'environnement dans les garderies ou les écoles de Saint-Marc-sur-Richelieu.
- Josée Tétreault suggère qu'une méthode efficace pour recueillir des réponses aux sondages et aux courriels serait lors de rencontres pour autres événements (CCI), tels, le brunch du Curé ou encore la journée d'hiver, et en passant par les jeunes de garderies et d'écoles. Daniel Bouchard mentionne qu'une autre méthode serait le porte-à-porte.
- Josée Tétreault suggère que des activités environnementales pourraient être insérées au camping de St-Marc et donneraient plus de visibilité aux activités du CCE.
- Ève-Marie Grenon suggère de faire l'annonce des activités du CCE dans la salle municipale où ont lieu divers cours tout au long de la semaine.
- Josée Tétreault suggère que de faire des concours en lien avec les différentes activités/sondages/conférences pourrait grandement augmenter la réponse des citoyens. Il faudrait trouver des commanditaires pour les prix à gagner.
- Marilyne Robidoux suggère de faire une page *Facebook* pour le CCE, mais un règlement sur les communications devrait d'abord être établi.

8. Clôture de la rencontre

La rencontre est close à 21h10 et la prochaine est prévue pour le 16 février 2015 à 19h où uniquement le plan d'action de la politique environnementale et le choix de conférenciers seront à l'ordre du jour.